

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juin 2014

---

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - (N° 2006)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° CE8

présenté par  
M. Tardy

-----

### ARTICLE 10 TER

Après l'alinéa 3, insérer l'alinéa suivant :

« 3° Soit anticiper un besoin social potentiel. ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

L'innovation n'est pas uniquement la réponse à des besoins nouveaux mais également l'anticipation, consistant à aller au-devant de besoins qui vont émerger dans un futur proche.

Le domaine de la santé en est un exemple-type.